



Déclaration des chemins de fer européens

Pour une mobilité plus attractive, durable, inclusive et innovante

Nous, les chemins de fer européens, gérons et exploitons **le mode de transport motorisé le plus durable**. Nous sommes convaincus que **le transport ferroviaire doit jouer un rôle central dans la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues au transport**. À cette fin, il existe une solution simple : **augmenter substantiellement la part modale du transport ferroviaire d'ici 2030**. Les chemins de fer européens soutiennent fermement ce concept, et ont tous l'intention d'augmenter leurs volumes de passagers et de marchandises transportés.

Pour atteindre cet objectif, nous sommes convaincus qu'une combinaison de mesures commerciales, environnementales, financières et réglementaires est nécessaire. Certaines de ces mesures sont à mettre en œuvre directement par les chemins de fer. D'autres doivent être mises en œuvre par l'UE et les gouvernements nationaux.

Nous nous engageons aujourd'hui, dans cette déclaration, à prendre des mesures concrètes pour rendre le transport ferroviaire plus attractif pour les clients et encore plus durable, plus inclusif et plus innovant.

Nous sommes convaincus que **la combinaison de nos engagements avec des mesures politiques européennes et nationales** (décrites à la fin de ce document) **fera du transfert modal une réalité à court terme et contribuera par conséquent de manière significative à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.**

1. Nous nous engageons à rendre le rail plus attractif pour les passagers et les chargeurs

- Accroître notre coopération avec d'autres modes de transport afin de développer davantage la mobilité de porte à porte - avec les chemins de fer comme colonne vertébrale - pour aider les passagers et les chargeurs à choisir des options de transport durables.

- Améliorer l'expérience de voyage et de billetterie des passagers, avec des réservations plus faciles, une numérisation accrue des billets, des informations en temps réel avant et pendant le voyage ainsi qu'une meilleure assistance en cas de perturbations et de retards d'ici 2025.
- Travailler avec la Commission européenne à l'élaboration d'un outil d'empreinte carbone harmonisé au niveau de l'UE, qui devrait servir de base à un label de services de transport juridiquement contraignant et contribuer à promouvoir les modes de transport économes en carbone et en énergie vis-à-vis des passagers et des chargeurs.
- Poursuivre le développement de services internationaux de transport de passagers réalisables, y compris les trains de nuit, et utiliser au maximum le potentiel du rail pour les trajets transfrontaliers comme alternative aux vols court et moyen-courriers. Promouvoir les trajets multimodaux air-rail pour les voyages plus longs.

2. Nous nous engageons à rendre les chemins de fer encore plus durables

- Viser une transformation verte globale des chemins de fer européens incluant tous les aspects du développement durable (protection du climat et de l'environnement, économie circulaire, écoconception, transition énergétique).
- Réduire les émissions de GES du transport ferroviaire de 30 % en 2030 par rapport à 2015, atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050, et améliorer encore notre efficacité énergétique (déjà accrue de 22 % depuis 1990) de 25 % entre aujourd'hui et 2050, notamment par :
 - Une utilisation plus efficace de nos actifs sur le plan énergétique (éco-conduite, compteurs électriques embarqués, réduction de la consommation d'énergie lors des arrêts commerciaux ou en stationnement, investissement dans du matériel roulant encore plus durable, gestion numérique de la capacité, attelage automatique) ;
 - Rendre notre mix électrique encore plus vert ;
 - Décarbonation complète des opérations ferroviaires en complétant l'électrification par des investissements dans des technologies de propulsion alternatives telles que les trains à batterie, hybrides, à hydrogène ou à biocarburant lorsque l'électrification est trop coûteuse.
- Renforcer l'économie circulaire dans les chemins de fer pour atteindre un taux de recyclage nettement plus élevé d'ici 2030.

3. Nous nous engageons à rendre les chemins de fer plus inclusifs

- En nous appuyant sur l'accord CER-ETF " Women in Rail ", nous œuvrerons à plus de diversité dans nos entreprises, en augmentant encore la part des femmes dans les nouveaux recrutements, y compris au niveau des cadres et des dirigeants.
- Encourager le développement de l'apprentissage dans nos entreprises et le recrutement d'apprentis, ainsi que la mobilité internationale de certains profils juniors.
- Améliorer les compétences numériques de nos collaborateurs afin d'accroître leur employabilité et leur mobilité au sein de nos entreprises.

4. Nous nous engageons à rendre les chemins de fer plus innovants

- Augmenter significativement nos budgets de recherche, de développement et d'innovation d'ici 2030.
- Promouvoir l'innovation ferroviaire comme moyen d'attirer les talents techniques dans le secteur.
- Faciliter les synergies avec d'autres secteurs industriels pour développer des blocs techniques communs.
- Assurer des opérations ferroviaires de transport de passagers et de marchandises plus fiables et plus productives, conformément aux attentes des clients, et contribuer à surmonter les obstacles à l'interopérabilité grâce à l'innovation et à la numérisation, par la mise en œuvre :
 - D'attelages automatiques sur le matériel roulant pertinent d'ici 2030 pour accroître la productivité et l'efficacité, sous réserve d'un plan de migration solide et d'un soutien financier important de l'UE ;
 - D'une gestion numérique de capacité pour accélérer la fourniture de capacité et améliorer la ponctualité ;
 - De plateformes numériques pour permettre l'échange de données opérationnelles ;
 - De l'exploitation automatisée des trains pour accueillir davantage de trains sur l'infrastructure existante.
- Poursuivre le développement de la collecte, du stockage, du traitement, du partage, de l'utilisation, de la réutilisation, de l'accès et de la sécurité des données ferroviaires afin de atteindre le plein potentiel de l'économie des données.

Nous soutenons pleinement la stratégie européenne du « Green Deal » et le paquet climat aussi intitulé « Fit for 55 ».

Nous appelons l'Union européenne et les gouvernements nationaux à :

- **S'engager en faveur du report modal en fixant des objectifs concrets** d'augmentation de la part modale du rail pour le transport de passagers et de marchandises, y compris le transport combiné, **au niveau national.**
- **Garantir des conditions de concurrence équitables entre modes de transport en internalisant les coûts externes**, notamment via l'adoption rapide du paquet "Fit for 55" et d'autres mesures européennes, ainsi que via l'introduction d'une exemption de TVA à l'échelle européenne pour les services ferroviaires internationaux.
- **Développer de nouvelles ressources pour mieux financer le système ferroviaire et les transports publics locaux.**

- **S'engager à moderniser les réseaux ferroviaires et à accroître leur capacité et leur interopérabilité afin de permettre d'accueillir le trafic généré par le transfert modal**, notamment en supprimant les obstacles à l'interopérabilité entre les réseaux nationaux et en déployant des systèmes ERTMS compatibles sur l'ensemble du réseau RTE-T au plus tard en 2050 ; à cette fin :
 - fournir aux gestionnaires d'infrastructures les moyens financiers nécessaires, par des plans de financement pluriannuels, et un cadre juridique pertinent ;
 - soutenir les plans de déploiement accéléré de l'ERTMS pour les pays qui souhaitent y parvenir d'ici 2040 ;
 - augmenter la part des coûts éligibles et le taux de cofinancement de l'UE pour l'ERTMS ;
 - dans le cadre de la politique RTE-T, promouvoir les investissements pour le développement des corridors ferroviaires et des sections transfrontalières, et s'assurer que toute nouvelle exigence technique sur le réseau RTE-T est accompagnée de moyens financiers supplémentaires.
- **Aider les entreprises ferroviaires et les détenteurs de véhicules à financer des investissements stratégiques** coûteux tels que l'ERTMS embarqué ou l'attelage automatique, grâce à des régimes de soutien européens et nationaux, et adapter les lignes directrices sur les aides d'État en conséquence.
- **Soutenir les efforts du secteur pour améliorer la billetterie**, conformément à la [feuille de route sur la billetterie de la CER](#).

Signataires :

BLS	Switzerland	Daniel Schafer	CEO
CFL	Luxemburg	Marc Wengler	CEO
CFR Marfa	Romania	Mihai Frasinioi	Director General
CP	Portugal	Pedro Moreira	Vice-President
DB	Germany	Richard Lutz	CEO
DSB	Denmark	Flemming Jensen	CEO
Estonian Railways	Estonia	Kaido Zimmermann	Chairman
Europorte	France	Raphaël Doutrebente	Chairman and CEO
Eurostar	United Kingdom	Jacques Damas	CEO
FS	Italy	Luigi Ferraris	CEO
Green Cargo	Sweden	Ted Söderholm	CEO
HS1	United Kingdom	Dyan Crowther	CEO
Infraestruturas de Portugal	Portugal	José Serrano Gordo	Deputy CEO
LDZ	Latvia	Maris Kleinbergs	Chairman
LINEAS	Belgium	Bernard Gustin	Executive President
Lisea	France	Hervé Le Caignec	President
LTG	Lithuania	Egidijus Lazauskas	Acting CEO
MAV	Hungary	Robert Homolya	Chairman and CEO
NRIC	Bulgaria	Zlatin Angelov Krumov	Director General

TRADUCTION DE COURTOISIE - SEULE LA VERSION ANGLAISE FAIT FOI

NS	the Netherlands	Marjan Rintel	CEO
ÖBB	Austria	Andreas Matthä	CEO
OSE	Greece	Spyros K. Pateras	President and MD
RENFE	Spain	Isaias Taboas Suarez	Chairman
Rhenus Rail	Germany	Sacha Honnert	CEO
SBB CFF	Switzerland	Vincent Ducrot	CEO
SNCB	Belgium	Sophie Dutordoir	CEO
SNCF	France	Jean-Pierre Farandou	Chairman and CEO
SŽ (Slovenske železnice)	Slovenia	Dušan Mes	Director General
Thalys	Belgium	Bertrand Gosselin	CEO
VR Group	Finland	Lauri Sipponen	President and CEO
ZRSMI	North Macedonia	Hari Lokvenec	Director General
ZSSK	Slovakia	Roman Koren	Chairman and CEO
ZSSK Cargo	Slovakia	Roman Gono	Chairman and CEO